

DU CÔTÉ DE BLUFFY

Informations municipales



PRIMTEMPS
n°04

LE MOT DU MAIRE



Chers Bluffaty,



Tout d'abord je tiens à vous remercier de vos nombreux soutiens et encouragements envers votre Maire et le nouveau Conseil Municipal.

Pour ce printemps, plusieurs et importants dossiers après études vont être lancés : la construction d'un nouveau réservoir d'eau potable en liaison avec la commune d'Alex, l'élaboration de notre futur PLU qui remplacera notre POS, le bouclage du réseau d'eau du Col à la zone artisanale.

Mais un autre dossier essentiel et difficile mobilise toute notre attention depuis quelques semaines, celui de la réforme territoriale. La fusion des régions Auvergne/Rhône - Alpes ainsi que la refonte de la carte des intercommunalités auront pourtant un impact au moins aussi fort sur nos communes rurales et notre vie quotidienne. Les jours de la Communauté de Communes de la Tournette sont peut-être comptés; un nouveau projet de loi vise à imposer aux communautés de communes l'obligation d'avoir au moins 20 000 habitants au 1er janvier 2017. Pour nous, le scénario qui semble se détacher est de rejoindre l'Agglomération Annécienne. Le calendrier arrêté laisse peu de temps pour la réflexion. Notre marge de manœuvre est réduite. C'est en effet le Préfet, via la CDCI, qui aura le dernier mot pour le nouveau découpage s'il n'y a pas d'amendements de notre part. D'ailleurs, les services de l'Etat nous ont déjà fait part de leur souhait de nous voir rejoindre l'Agglomération Annécienne... De plus, les impératifs financiers seront déterminants (des études sont en cours au niveau des intercommunalités du Bassin Annécien). La baisse des dotations de l'Etat, déjà très sensible cette année (- 6 039 euros pour BLUFFY), va s'accroître fortement au cours des trois prochaines années pour atteindre un tiers des dotations en 2017. Or, dans le même temps, de nouvelles charges et compétences seront imposées aux intercommunalités. Un seuil critique sera nécessaire pour les assumer.

Donc, comme vous pouvez le constater, de profonds bouleversements nous attendent; ils peuvent apparaître brutaux mais c'est la conséquence de l'absence de réformes au cours des trente dernières années. Vous serez bien entendu associés aux décisions que nous serons amenés à prendre. Je vous assure de ma totale détermination pour défendre nos intérêts et ceux des Bluffaty.

Par ailleurs, les élections départementales des 22 et 29 mars ont rendu leur verdict et pour faire simple, elles ont été remportées par le binôme Sylviane Rey et Jean Paul Amoudry qui seront nos nouveaux conseillers départementaux pour le Canton de Faverges. Je tiens à féliciter ce duo pour leur victoire et je forme le vœu qu'ensemble, nous travaillerons au mieux dans l'intérêt des communes du nouveau Canton de Faverges.

Enfin, je voulais dire à certains colporteurs de fausses informations et autres donneurs de leçons que si le mensonge a failli triompher, nous n'oublions pas que la vérité fait partie de nos engagements dans l'intérêt général et en toute transparence car il est facile de critiquer lorsque l'on ne fait rien.

Bon printemps à tous.

Kamel LAGGOUNE
Le Maire,

ÇA S'EST PASSÉ A BLUFFY



Le 30 janvier 2015 vœux du Maire

Le 30 janvier dernier, le Maire et son équipe ont présenté leurs vœux à la population, dans la salle Pierre Louis HUOT. Une salle remplie d'une centaine de personnes avec entre autres la présence de M. Georges François LECLERC, Préfet de la Haute-Savoie et M. Lionel TARDY, Député, tous réunis autour du pot de l'amitié.



Ce fut également l'occasion, pour le Maire ainsi que le conseil municipal, de présenter les projets, en cours ou à venir dans notre village. Avec notamment, la mise en place d'un marché hebdomadaire, d'un jardin potager et enfin le partage d'un réservoir d'eau avec la commune d'Alex.

Sans oublier la volonté ferme et définitive de la commune de venir au bout du projet immobilier malgré les recours abusifs des opposants à ce projet, clé de la survie de la vie de notre village dans la perspective des réformes territoriales en cours: Le Pré-Guémét.

QUALITÉ DE VIE - VIE PRATIQUE



Vigilance

Des cambriolages ont eu lieu sur le territoire de notre commune récemment. Nous demandons à la population de rester vigilante et signaler toute anomalie constatée soit auprès de la gendarmerie de Thônes au 04 50 02 00 24 soit en mairie. Nous vous informons que la mairie installera prochainement des caméras sur son territoire permettant ainsi de vérifier les mouvements suspects de véhicules et renforcer notre sécurité.

Les Bluffruits

Nous lancerons ce printemps, par voie de mails et de tracts, une invitation à se rencontrer pour toutes les personnes intéressées par le projet des bluffruits évoqué dans notre précédent bulletin. Cette réunion se tiendra au cours du deuxième trimestre en vue de créer une association et mettre sur pied le projet de ce verger et jardin collectif.

Le petit marché de Bluffy

Notre commune est soutenue par l'ADABio pour l'organisation de son marché bio.

L'ADABio est l'association pour le développement de l'agriculture biologique en Savoie, Haute-Savoie, Isère et dans l'Ain.



Elle a été créée en 1984 par des agriculteurs biologiques pour promouvoir une agriculture respectueuse des personnes et de leur environnement. Elle est aujourd'hui forte de 300 adhérents dans tous les domaines de production. Conçue comme un réel outil de développement répondant aux problèmes propres à l'agriculture biologique, elle accompagne les producteurs (en conversion ou en installation en bio), les professionnels de développement de la bio et les collectivités à mettre en œuvre leur projet autour de l'agriculture biologique.

Vous pouvez consulter son site www.corabio.org/index.php/qui-sommes-nous

Nous œuvrons à l'organisation de ce marché en contactant des agriculteurs locaux respectant les normes de l'agriculture biologique et vous tiendrons informés pour sa date d'ouverture à intervenir au cours de ce printemps.

Adresse e-mail

Afin de relayer au mieux les informations et événements qui se déroulent à Bluffy, merci de bien vouloir transmettre votre adresse e-mail à la mairie: accueilbluffy@orange.fr

Internet

Après l'amélioration du débit de l'ADSL, ORANGE ouvre le VDSL2 dans notre commune.

Le VDSL2 est une amélioration de la technologie ADSL qui permet aux clients éligibles d'atteindre des débits en émission et en réception très supérieurs sur les lignes les plus courtes avec des débits moyens généralement compris entre 15 et 50Mb/s.



Sur demande de l'équipe municipale qui a voulu que Bluffy soit rattaché à ce projet, près de 54% des foyers Bluffaty vont désormais pouvoir profiter de cette augmentation conséquente du débit internet : surfer plus rapidement, accéder à la télévision en Haute Définition sur plusieurs écrans, stocker ses données sur le «Cloud» plus confortablement.

L'opérateur utilise le VDSL2 dans le cadre de la modernisation continue de son réseau cuivre vers le Très Haut Débit. Les clients d'Orange peuvent vérifier leur éligibilité sur le site www.orange.fr

Pour toute information complémentaire ou pour souscrire, vous pouvez vous connecter sur le site web d'Orange ou contacter les services du 1014 ou encore vous rendre dans la boutique la plus proche de chez vous située sur Annecy.

CARNET DES NAISSANCES, DÉCÈS, MARIAGES

- Mme Eliane EGMAN, née GAIDON, décédée le 4 mars 2015 : maman de David EGMAN, notre agent technique et épouse de Michel EGMAN (ancien conseiller municipal, ancien pompier et ancien président de l'Amicale des Bluffaty).

- René CHABANNIS, décédé le 4 mars 2015 (en résidence secondaire Chemin de Maltondu).

UN AUTRE REGARD SUR BLUFFY



Merci à Michel Chamaille de sa collaboration.

P.L.U : LE NOUVEL URBANISME DE BLUFFY



Le POS (Plan d'Occupation des Sols) de Bluffy qui a été remanié à plusieurs reprises depuis 25 ans a constitué jusqu'à présent la bible de l'urbanisme de BLUFFY.

Contraint par le législateur, celui-ci sera abandonné au profit d' un PLU (Plan Local d'Urbanisme), prenant en compte des contextes extérieurs aux communes elles-mêmes et permettant ainsi d'être en adéquation avec d'autres documents de référence tels que NATURA 2000, le SCOT, etc...

A ce jour, le législateur nous impose de démarrer une étude de PLU avant le 31 décembre 2015, ce que nous entérinerons lors du prochain Conseil Municipal.

La commune ne sera pas seule à décider de son développement, et de nombreux organismes seront invités, comme la loi l'exige, à faire des propositions et à participer à l'élaboration de ce nouveau document de référence. Pour les individus ou entités non répertoriés dans le groupe d'étude originel, et comme Monsieur le Maire en a fait mention lors de ses Vœux à la Population en janvier dernier, il sera possible de s'exprimer lors des réunions publiques ainsi que lors de l'enquête publique, moments importants de la vie du projet PLU.

Notre situation particulière, à savoir le respect de la réglementation « Loi Montagne », ainsi que l'intérêt prononcé du Préfet concernant la co-visibilité avec le lac, nous amène à rester très vigilants sur une cohérence d'aménagement de notre commune. Notamment, le PLU a vocation à densifier les territoires bénéficiant de tous les équipements (dessertes en eau potable, électricité, téléphone, raccordement possible aux réseaux eaux pluviales et eaux usées, ainsi que pour l'avenir : connexion à la fibre optique). Il est donc envisageable que des parcelles de terrain changent de destination.

Notre patience à ne pas adopter un PLU trop rapidement nous donne raison car de nombreux PLU adoptés par les conseils municipaux et les autorités publiques se sont vu annulés après recours, non pas sur le fond, mais principalement sur la forme.

Afin de ne pas subir de tels déboires, coûteux en temps et en argent (avocats, experts,...), nous avons fait appel à un architecte urbaniste expérimenté qui nous aidera tout au long de cette démarche, dont l'issue, du fait des conséquences de la réforme territoriale n'est encore pas clairement acquise. Cette réforme en effet, implique un regroupement des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) à court terme, afin d'atteindre des seuils planchers de population, et cela afin d'obtenir des aides financières de la part de l'Etat pour contribution aux aménagements du territoire.

Dans ce cadre, et en ce qui concerne Bluffy, nous allons vivre, dans les prochains mois, deux changements coup sur coup : la disparition de la CCT (Communauté de Communes de la Tournette), et le rattachement de Bluffy à un nouvel EPCI, dont le choix n'est actuellement pas adopté. Une fois intégré dans un EPCI bien plus gros que la CCT, nous pourrions nous voir imposer un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), qui pourrait ne pas prendre en compte nos spécificités locales.

Il nous est donc apparu essentiel de débiter notre PLU dans les meilleurs délais, afin d'apporter notre vision du développement territorial de Bluffy à nos prochains interlocuteurs.

Le PLU sera un document fondateur pour la qualité de vie à Bluffy pour les 20 prochaines années. Nous vous invitons vivement à vous engager avec nous dans un dialogue constructif, tourné vers l'avenir, en prenant en compte tous les changements et développements qui se déroulent autour de nous chaque jour. Nous vous attendons nombreux aux réunions publiques, et prendrons en compte les avis de tous les organismes référencés, ainsi que vos commentaires lors de la prochaine enquête publique.

Didier VELASQUEZ

Adjoint au Maire en Charge de la Commission Urbanisme à Bluffy



BLUFFY, SES ENTREPRISES

Vous êtes nombreux, à chaque soirée organisée par la mairie à la salle communale, à nous demander d'où viennent ces bons et beaux plateaux de fromages et charcuteries.

Ces fromages artisanaux, que Jean-Baptiste SOUCHIER prend soin d'aller chercher directement à la source chez les producteurs (tommes, reblochon, abondance...) et ces panels de charcuteries (italiennes ou bien de chez nous), c'est « Le Petit Colporteur » ! Que vous aviez l'habitude de voir les dimanches matins, sur la place du village.

A présent, il vous propose des livraisons à domicile le jeudi matin (sur réservations jusqu'au mercredi midi par téléphone ou par mail, auprès de Christelle Delahaye : 06 21 82 23 14 christelle@lepetitcolporteur.fr ou en retrait directement au dépôt à Alex (les jeudis et vendredis de 17h à 19h).

Pour plus de détails : www.lepetitcolporteur.fr Régalez-Vous !

RENDEZ-VOUS



La Glisse Bertholet : brocante / vide-grenier des bords du lac



Comme tous les 1ers Mai, La Glisse Bertholet organise sa brocante - vide grenier dans le Bourg de Talloires et vous attend très nombreux pour participer à cet événement incontournable des bords du lac.

Les personnes souhaitant réserver un emplacement peuvent d'ores et déjà s'inscrire (dossier d'inscription disponible sur le site internet <http://laglissebertholet.free.fr>).

Les bénéfices de cette journée seront intégralement reversés à l'association.

N'hésitez pas à suivre l'actualité des sorties hebdomadaires de ski sur la page facebook de l'association: La Glisse Bertholet Ski & Snowboard.

Assemblée Générale de l'Amicale des Bluffaty

Le 29 mai 2015 à 19h : Assemblée Générale de l'Amicale des Bluffaty



Fête des voisins

Vous pouvez d'ores et déjà retenir la date **30 mai 2015** : la mairie organisera sa fête traditionnelle des voisins dans la salle Pierre Louis Huot. Venez nombreux accompagnés d'un dessert ou d'une entrée pour un riche moment de convivialité et la municipalité se chargera du barbecue et de son arrosage.

Une invitation vous sera envoyée en temps utile, soit par e-mail, soit par courrier (pour les personnes n'ayant pas internet).

3, 4 et 8 juin: Formation secours

Les pompiers de la rive organise une formation 1er secours ouverte à toute personne intéressée au centre de secours de Talloires. Inscription: jeffontaine2@gmail.com OU annconan@wanadoo.fr OU à Anne CONAN : Mairie de Talloires bp1 74290 TALLOIRES

Vernissage peinture



Le vernissage de la jeune artiste peintre, Solène Frot, résidant à Bluffy, aura lieu le samedi **20 juin à 19h**, dans la nouvelle salle municipale de Bluffy. Les toiles y resteront exposées par la suite pour quelques semaines. Inspirée par Soulages et totalement éprise de la magie des œuvres de Nicolas de Staël, Solène exprime ses émotions par l'usage de la matière et du choix rigoureux des couleurs, se livrant à « *l'art abstrait, un monde vaste où chacun y a sa place* » dit-elle. Cette exposition, sur le thème de la Renaissance et de l'espoir, sera un hommage à sa grand-mère, qui initia Solène à la peinture et devint son mentor, exemple de vie et source d'inspiration. Certaines de ses toiles seront également présentes, ainsi que des œuvres à quatre mains, que maître et élève/Solène et sa grand-mère, ont réalisé ensemble. Solène travaille la matière pour transmettre émotions, joies, déceptions sans jamais planifier un tableau ; comme le disait Monet, « *ce que je ferai, ce sera l'impression de ce que j'aurai ressenti* »...



L'essence de son travail se trouve dans l'addition de multiples couches de matières, de longues heures de recherche, de maniement des substances ainsi que dans l'association de différentes couleurs issues d'une palette bien pensée ; une alliance qui pourrait totalement agiter notre imagination.

Venez découvrir nombreux ses compositions et œuvres autour du verre de l'amitié. www.solenefrot.com

Projection du film Regards sur vos assiettes



Nous envisageons de diffuser dans la salle Pierre Louis Huot, le documentaire de Pierre BACCU « regards sur nos assiettes » réalisé et tourné autour du lac d'Annecy.

Six étudiants en géographie et ingénierie d'espace rural enquêtent sur l'alimentation. Ils remontent la filière des aliments, étudient les impacts de nos choix de consommateurs sur le territoire et découvrent d'une façon spontanée l'envers de l'assiette.

Nous vous tiendrons informés de sa date de diffusion, celle-ci n'étant pas encore fixée au jour de la diffusion de ce bulletin, et vous invitons à venir nombreux.

BLUFFY, C'EST VOUS !



Comme vous en avez l'habitude maintenant, nous invitons la population de Bluffy à l'occasion de cette rubrique de démocratie participative, à s'exprimer sur des projets ou des idées non encore débattus au sein du conseil municipal et pouvant intéresser la vie de notre village. Ce rendez vous est l'occasion de connaître vos opinions ou de transmettre vos idées à l'équipe municipale en place.

Nous vous invitons au cours de ce prochain trimestre à débattre sur le sujet suivant :

CHEZ COFFY : Etes-vous pour ou contre la fermeture de la route d'accès à la mairie par la route de Coffy, laquelle deviendrait ainsi une voie sans issue ?

Adresse : Mairie - Place du Général de Gaulle - 74290 BLUFFY / Tél : 04 50 02 82 33 / Fax : 04 50 02 81 71
Email: mairiebluffy@wanadoo.fr

Ce bulletin d'informations a été réalisé par les membres de la commission «Affaires sociales - animation - communication» du conseil municipal.
Merci à Paul Besson, graphiste pour la création et la mise en page de la maquette. www.wepaul.com

Prochain Rendez-vous 21 juin 2015 La Réforme territoriale **LA DISPARITION DE BLUFFY ?**